



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ANS VIE-COVÉA DU 23 JUIN 2021

L'Assemblée générale ordinaire de l'association ANS Vie-Covéa s'est tenue le 23 juin à Reims sous la présidence de Jean Fleury. Pour la deuxième année, elle s'est déroulée en présence des adhérents assurés de GMF Vie, MAAF Vie et MMA Vie. Plus de 2 millions d'adhérents ont ainsi été convoqués individuellement. Le quorum a été atteint et l'assemblée a pu valablement délibérer et voter les résolutions proposées.

Jean Fleury, assisté de Louis Derboulle, Secrétaire général, et de Marc Boussière, Trésorier, a présenté le rapport du conseil d'administration, le rapport du Trésorier sur les opérations et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Mathilde Guignard, commissaire aux comptes, a présenté ses rapports. Éric Lécuyer, Directeur Assurance Vie de Covéa, a ensuite présenté l'activité des assureurs en 2020 et donné des perspectives pour 2021. À l'issue de ces présentations, Éric Lécuyer et Jean Fleury ont répondu aux questions posées par les adhérents. Le Président et le Secrétaire général ont ensuite présenté au vote les résolutions, qui ont toutes été approuvées.



Jean FLEURY, Président

Que faut-il retenir de l'Assemblée générale ?

GMF Vie, MAAF Vie et MMA Vie réunis pour une 2^e Assemblée générale

Le 1^{er} janvier 2021, l'association ANS Vie-Covéa (Association Nationale des Souscripteurs Vie de Covéa) fêtait son premier anniversaire.

Quel bilan dresser de l'année 2020 ?

Malgré une situation exceptionnelle, la pandémie n'a pas eu d'impact négatif sur l'activité de l'ANS Vie-Covéa. L'association s'est adaptée et a eu recours aux moyens de communication numériques pour ses réunions et ses conseils d'administration, remplissant ainsi ses obligations. Elle a poursuivi sa mission auprès de GMF, MAAF et MMA qui gèrent de façon indépendante actifs et passifs détenus en propre.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Les trois assureurs gèrent avec prudence et perspicacité les fonds confiés par les épargnants sous le regard vigilant et serein de l'ANS Vie-Covéa. Vigilant, car c'est la raison d'être de l'association. Serein, car celle-ci connaît la solidité financière et le professionnalisme des équipes des assureurs.

« Malgré un environnement financier et sanitaire incertain, les fondamentaux de l'ANS Vie-Covéa sont solides et ses valeurs bien ancrées lui permettent d'être confiante dans l'avenir tout en restant attentive au présent », a conclu Jean Fleury, Président.

CHIFFRES CLÉS

+ de 2 millions d'adhérents
+ de 40 milliards d'actifs gérés

Activité des assureurs : intervention d'Éric Lécuyer



Eric LECUYER, Directeur Assurance Vie Covéa

2020, une année singulière

Aux effets de la crise sanitaire se sont ajoutés d'autres événements majeurs. Tout d'abord, une forte volatilité des marchés d'actions et in fine, une baisse de 7 % du CAC 40 sur l'année. Ensuite, des taux d'intérêt qui sont restés extrêmement bas tout au long de l'année. Enfin, une explosion de l'épargne de précaution, les ménages ayant répondu à la crise en économisant massivement dans les produits d'épargne les plus liquides, les moins risqués et les moins rémunérés. Sur le marché de l'assurance vie, la collecte a ainsi reculé de 20 % en 2020. Une baisse qui a été limitée à 15 % pour GMF, MAAF et MMA.

2020, de belles performances pour les trois assureurs

Dans ce contexte, les trois assureurs ont su proposer des taux de rendement supérieurs au taux moyen observé sur le marché de 1,30 %. « Cette année, nous avons utilisé marginalement la provision pour participation aux bénéfices (PPB) afin de contenir

la baisse des taux. Cette réserve est un levier nous permettant de lisser dans le temps les rendements servis à nos clients », explique Éric Lécuyer.

Une gestion financière durablement performante

En moyenne, 83 % des actifs gérés par les assureurs en représentation des fonds en Euros sont en obligations. Moins volatiles que les actions, ces actifs permettent de garantir le capital et une liquidité immédiate, promesses que nous devons à nos adhérents.

Tendances 2021 et perspectives de l'assurance vie

2021 confirme la reprise sur le marché de l'assurance vie, avec en particulier une dynamique très favorable sur les Unités de Compte. Les taux d'intérêt sont et vont probablement demeurer durablement bas, confirmant l'érosion inéluctable des taux de rendements des fonds en euros.

Les ambitions : solidité financière et qualité de services

Dans ce contexte, les assureurs affichent trois ambitions :

- Maintenir des performances durablement supérieures à la moyenne du marché sur les fonds euros.
- Élargir la gamme d'Unités de Compte pour satisfaire tous les profils d'épargnants.
- Offrir de nouveaux services digitaux pour plus d'autonomie et de simplicité.

Le mot de la fin : intervention de Paul Esmein, Directeur général adjoint de Covéa

L'ANS Vie-Covéa est une jeune association qui fêtera bientôt ses deux ans. Elle évolue dans un environnement incertain : sur le plan économique, après une année du « quoi qu'il en coûte » ; et sur le plan fiscal et réglementaire, puisque le cadre de l'assurance vie est régulièrement l'objet de débats, et qu'on peut anticiper que cela sera à nouveau le cas à l'occasion des prochaines élections présidentielles.

Dans ce contexte, la deuxième assemblée générale a été l'occasion de revenir sur les fondamentaux de



Intervention de Paul Esmein, Directeur général adjoint de Covéa, en clôture de l'Assemblée générale



Emargement sur tablette électronique



Remise des boîtiers de vote



Louis DERBOULLE, Secrétaire général, accompagné de Jean FLEURY, donne lecture des résolutions soumises aux votes



Un auditoire attentif

sa création, et plus généralement sur le processus de mutualisation des activités vie au sein du Groupe Covéa. Pour mieux représenter les intérêts de ses adhérents de ses trois marques, le Groupe a notamment choisi de mutualiser :

- la recherche, avec des décisions d'investissement issues d'une analyse fondamentale commune,
- les conditions d'investissement, avec l'opportunité d'accéder à de nouvelles classes d'actifs et à des meilleures conditions tarifaires,

- le service, afin de proposer une meilleure qualité de service reprenant le meilleur de chaque assureur.

« Nous remercions nos adhérents pour leur présence et leur confiance. Preuve de notre dynamisme et d'une amélioration des conditions sanitaires, nous espérons les accueillir dans des conditions d'accueil et de partage plus proches de nos valeurs l'année prochaine », a conclu Paul Esmein.

ANNEXE

Séance de questions – réponses

Pourquoi n'est-il pas possible de consulter les contrats en ligne dans le cadre d'une tutelle ou d'une curatelle ?
Au regard des contraintes techniques actuelles, l'ouverture des accès au tuteur ou au curateur mettrait le Groupe en risque en matière de conformité. Le dossier est à l'étude.

L'évolution de l'inflation est-elle prise en compte dans le calcul du taux de rendement ?

La détermination des taux de rendement répond à une analyse multifactorielle, dont les produits financiers générés au cours de l'exercice, le niveau de provision pour participations aux bénéfices, les critères macroéconomiques, y compris l'inflation, et les anticipations des taux de marché

Serait-il possible de bénéficier d'une partie de la réserve de participation lors d'un retrait partiel ou total ?

La dotation ou la reprise de la provision de participation aux bénéfices est encadrée par des



Marc BOUSSIERE, Trésorier, donne lecture de son rapport



Mathilde GUIGNARD, Commissaire aux comptes, donne lecture de ses rapports



Des souscripteurs studieux



Echanges avec la salle

critères réglementaires. Il convient de souligner qu'elle est aussi utilisée pour faire face aux aléas financiers. Concrètement, elle permet de « lisser » les résultats sur plusieurs années afin de servir à l'ensemble des titulaires du contrat une rémunération satisfaisante sur une longue période. En dehors d'une reprise pour l'ensemble des adhérents, les conditions contractuelles actuellement applicables ne permettent pas d'en faire bénéficier un adhérent souhaitant effectuer un retrait partiel ou total de son épargne. Et nous n'envisageons pas de les faire évoluer.

Les conditions générales concernant les arbitrages vont-elles être alignées entre les contrats des assureurs ?

Oui. Une résolution sera proposée dans ce sens lors de la prochaine Assemblée générale, notamment pour le contrat Certigo de GMF.

Est-il possible d'avoir un relevé de situation trimestriel de ses avoirs ?

La mise à disposition d'un tel relevé est une obligation légale que nous respectons pour les adhérents détenant une part de leur épargne en unités de comptes. Cette information est disponible sur les espaces clients des sites internet de GMF, MAAF et MMA ou sur demande auprès des services des compagnies d'assurance.

Est-ce que les contrats d'assurance vie multisupports doivent inclure un pourcentage minimum d'unités de compte ?

Depuis la loi promulgation de la loi PACTE, la contrainte d'investissement dans au moins 20% en unités de compte est tombée et il est désormais possible de transférer un ancien contrat vers un nouveau contrat sans cette contrainte et sans perte d'antériorité fiscale dans la mesure où les garanties contractuelles sont comparables. ■



Votes des résolutions proposées

